



DÉLIBÉRATION n° 2015-12-11-10

du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 11 décembre 2015

POINT 10 : APPROBATION DES DOSSIERS D'ÉVALUATION DES TROIS INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (IUT) ET DE LEURS DIPLOMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (DUT) DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les Statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014, modifiés le 30 janvier 2015 ;
- VU** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 26 novembre 2015 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE, à l'unanimité avec 30 voix pour, les dossiers d'évaluation des trois Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et de leurs Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) joints en annexe.

À Nantes, le 11 décembre 2015
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : **15 DEC. 2015**
Affiché le : **15 DEC. 2015**